Férel

Enfance 3-12 ans

Ecoles primaires

Accueil périscolaire, pause méridienne et ALSH

L’association Les PEP56 assure la gestion de l’accueil périscolaire et la pause méridienne en période scolaire.
L'association assure également la...

› Dossier d'inscription

Restaurant municipal

Les élèves des deux écoles et de l'ALSH prennent leurs repas dans les locaux du restaurant municipal.

Le Projet Educatif De Territoire

Retrouvez le Projet Educatif De Territoire :

Le Projet Éducatif de Territoire

Parce qu'il n'est pas toujours facile de bien comprendre ce qui se cache derrière ce Projet Educatif de Territoire (PEDT) animé par la commune et les PEP 56, voici quelques éléments d'explication.

Le PEDT formalise une démarche proposant à chaque enfant de la commune, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant, et après l'école. Il permet ainsi d'organiser, la complémentarité des temps éducatifs.

Quels sont les objectifs du PEDT :

- Assurer une qualité éducative par des projets et des actions sur les temps d'accueil du mercredi et des vacances,
- Mettre en œuvre des projets de territoire avec l'ensemble des partenaires afin de favoriser le vivre ensemble,
- Permettre aux enfants une ouverture sur leur territoire en favorisant les situations de découverte,
- Mettre en œuvre des activités diversifiées, de qualité, dans un souci d'équité et d'accès à tous, favorisant l'autonomie,
- Favoriser la construction de soi, la confiance en soi, l'épanouissement de l'enfant dans sa relation aux autres et à son environnement.

Comment se met-il en place ?

- En mutualisant les compétences des uns et des autres au bénéfice de l'enfant,
- En s'appuyant sur les projets développés par nos associations,
- En travaillant sur des thématiques communes :
 - Autour de mon environnement,
 - Citoyen du monde,
 - Expressions artistiques, artisanales et culturelles,
 - Découverte de nouvelles pratiques physiques.

Ce projet, mis à mal depuis le début de la crise saniatire, a pu être rélancé le 2 décembre 2021 à l'occasion d'une réunion du Comité technique regroupant pas moins de 19 personnes (directrices d'école, parents d'élèves, animateurs enfance-jeunesse, associations, élus).
De nombreux idées ont germées depuis ce premier temps d'échange et ont déjà ou vont contibuer au développement de projets intéressants pour les enfants et les jeunes de notre commune.

En voici quelques exemples concrets menés en 2022 :

MAIRIE DE FÉREL
1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :
Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00
Mardi et Mercredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi (hors juillet/août) :
09h00 - 12h00